

CCPEVA

le mag
#13 | Juillet 2024

Magazine de la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance

07 *Rencontre*

Le Cluster eau Lémanique

08 *Engagement*

Un territoire d'industrie
en mouvement

16 *Repère*

Comprendre
ma facture d'eau

LA CCPEVA
*un territoire d'eau
en transition*

04 *Quoi de neuf?*

Valoriser l'apprentissage des jeunes
Pays d'art et d'histoire :
les rendez-vous pour cet été !
Vous êtes propriétaire d'un vieux verger ?
Adoptez une chouette !
Les métiers de la petite enfance à l'honneur
La qualité d'accueil du jeune enfant

07 *Rencontre*

Cluster eau Lémanique : le collectif
au service de la gestion durable de l'eau

08 *Engagement*

Un territoire d'industrie en mouvement

10 *Dossier*

La CCPEVA un territoire d'eau en transition

16 *Repère*

Comprendre ma facture d'eau

18 *Actions*

Valoriser le potentiel solaire sur le territoire
Développement des énergies renouvelables
Urbanisme : qui fait quoi ?

19 *Découvrir*

Sensations garanties avec la via ferrata
des Saix en Miolène
ÉVA'DÉLO : profitez de l'offre libre-service cet été !

20 *Moments forts*

Le petit-déj' Éco de la CCPEVA
L'hydrogène au service des territoires de montagne
Fête du relais petite enfance
Troc des cultures
Festi'Léman : Stand CCPEVA

22 *Infos pratiques*

Rappel sur le tri des biodéchets
Zones de présence de chiens de protection de troupeaux
Sauvegarde des vergers patrimoniaux
Transport scolaire : nouveauté 2024/2025
Les animations patrimoine de l'été !
Nouveau site internet de l'office de tourisme
intercommunal



VOS ÉLUS dans cette édition



Engagement

Jacques Grandchamp

Vice-président en charge du
développement économique
et de la mutualisation



Dossier

Josiane Lei

Présidente



Dossier

Monique Maxit

Vice-présidente en charge de l'environnement,
de la biodiversité, des espaces naturels, du
plan pastoral territorial et alpages et des
sentiers de promenade et randonnée



Dossier

Régis Bened

Vice-président en charge de
l'eau et l'assainissement



Dossier

Renato Gobber

Vice-président en charge de la
prévention, de la stratégie et de
la gestion des déchets



Dossier

Nadine Wendling

Vice-présidente en charge du
développement durable et de la
transition écologique



**L'eau, c'est la vie.
C'est la nature,
c'est nous - notre
corps est composé
à 80 % d'eau.
C'est aussi
l'agriculture,
l'économie
et le tourisme.**

Nous avons vécu, sur notre territoire, un printemps extrêmement pluvieux. À l'échelle de la France, c'est même le mois de mai le plus arrosé depuis 1958.

L'eau représente un véritable trésor pour notre territoire. Nous avons le privilège d'être entourés par le plus grand lac naturel d'Europe, alimenté par des glaciers majestueux, connecté avec le Rhône, et de produire l'eau minérale la plus vendue au monde.

Pourtant, ces deux dernières années, nous avons dû faire face à des restrictions d'eau et certains d'entre nous ont même manqué d'eau potable. Il est tellement crucial de protéger cette ressource précieuse.

L'eau, c'est la vie. C'est la nature, c'est nous – notre corps est composé à 80 % d'eau. C'est aussi l'agriculture, l'économie, nos traditions locales, comme la production de fromage, et le tourisme. L'eau est un vecteur essentiel que nous utilisons partout, elle est omniprésente dans notre quotidien et notre environnement, il est important de la conserver en abondance.

Nous devons également nous préparer aux défis futurs liés à l'eau. Le changement climatique et la croissance démographique exercent une pression accrue sur nos ressources en eau. Il est essentiel, dès maintenant, d'assurer une gestion durable de cette ressource. Investir dans des infrastructures modernes et efficaces, telles que des systèmes de distribution et de traitement de l'eau, est une priorité pour notre territoire.

Je vous invite toutes et tous à participer activement à cette démarche. Chaque geste compte, chaque initiative individuelle contribue à un effort collectif plus grand. Ensemble, nous pouvons faire en sorte que notre territoire soit un exemple de gestion responsable et durable de l'eau. Notre dossier y est consacré, vous y trouverez des informations et une première démarche de communication et de sensibilisation qui sera suivie d'une stratégie globale à coconstruire.

Enfin, je tiens à rendre hommage à Florence Duvand, conseillère communautaire à la CCPEVA et première adjointe à la commune d'Évian-les-Bains, et Ange Medori, conseiller communautaire et maire de Vacheresse, qui nous ont récemment quittés. Leur engagement et leur dévouement pour notre communauté resteront gravés dans nos mémoires. Leur perte est une grande tristesse pour nous tous, mais leur héritage continue de nous inspirer. Toutes nos pensées et notre soutien vont vers leurs familles en ces moments douloureux.

Avec toute ma sincérité, je vous souhaite un bel été.

Josiane Lei,
Présidente de la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance |
Maire d'Évian-les-Bains | Conseillère départementale du canton d'Évian |

Valoriser l'apprentissage des jeunes

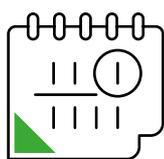
La communauté de communes participe activement à la sensibilisation et à l'apprentissage auprès des plus jeunes, sur des thèmes tels que l'architecture, le patrimoine, la biodiversité, la gestion de l'eau, les gestes de tri, le numérique et le développement durable. C'est dans cet objectif que la convention de partenariat entre les services départementaux de l'Éducation nationale et la CCPEVA a été renouvelée fin 2023 pour 3 ans. D'autres actions sont mises en place dans le cadre de cette convention comme la participation de la CCPEVA à des événements organisés par l'Inspection de l'Éducation nationale, la mise en place de formations pour les enseignants ou la tenue d'un forum annuel des activités pédagogiques.

Les animations scolaires en quelques chiffres :

- Plus de 350 interventions en 2023/2024 dans toutes les écoles du territoire
- 10 interventions pour des classes hors CCPEVA
- Plus de 40 activités gratuites, dès la maternelle
- +35% de réservations d'activités scolaires par rapport à l'année 2022/2023

L'offre détaillée à destination des enseignants d'écoles primaires du territoire est présentée dans la brochure des « Explorateurs ».

Les inscriptions sont ouvertes de mi-juin à début octobre.



SEPT.
25

**FORUM ANNUEL
DES ACTIVITÉS
PÉDAGOGIQUES
DE LA CCPEVA**

📍 Salle La Gavotine,
Saint-Paul-en-Chablais



Pays d'art et d'histoire : découvrez les rendez-vous pour cet été !

Cet été, partez à la découverte d'un vignoble, laissez-vous conter les histoires d'alpages, visitez des lieux emblématiques du territoire et découvrez le patrimoine gastronomique du pays d'Évian - vallée d'Abondance. Le Pays d'art et d'histoire ainsi que ses partenaires vous feront voyager durant tout l'été et bien plus encore !



Retrouvez le programme complet sur cc-peva.fr ainsi que dans les mairies et offices de tourisme du territoire.





en 5 min

Vous êtes propriétaires d'un vieux verger ?
Adoptez une chouette !



Dans le cadre de son plan d'action de sauvegarde des vergers communaux, la CCPEVA accompagne les propriétaires d'anciens vergers pour leur remise en état grâce à l'intervention d'un professionnel.

Pour aller plus loin dans ce plan de sauvegarde, la collectivité souhaite expérimenter l'installation de nichoirs à Chevêche d'Athéna, chouette emblématique des vieux vergers mais qui aujourd'hui a disparu de notre territoire. Encore présente de l'autre côté de la Dranse, l'installation de nichoirs permettrait à cette espèce de recoloniser nos vergers.

Si vous souhaitez bénéficier de cette action gratuite, la CCPEVA propose une convention d'entretien disponible sur cc-peva.fr

vergers entretenus
depuis 2021 soit 100 arbres

15



Pour en savoir +
environnement@cc-peva.fr

Quoi de neuf?

Auvergne-Rhône-Alpes
**Challenge
Mobilité!**
Au travail j'y vais autrement.

Mardi
4 juin
2024

de participation au
Challenge mobilité
du 4 juin

44 %

+ 7 %

par rapport à 2023



Inscrivez-vous dès maintenant
pour la rentrée de septembre !



Inscriptions possibles toute l'année

06 80 65 91 64

campus@cc-peva.fr

Les métiers de la petite enfance à l'honneur

Les professionnels de la petite enfance bénéficient d'un portefeuille de 58h de formation continue par an dès lors qu'ils sont sous contrat avec une famille. Chaque année, le Relais Petite Enfance propose un catalogue d'environ 10 formations selon des thématiques en lien avec leur métier et travaille avec des organismes de formations labellisés pour les salariés du particulier employeur afin de mettre en place ces sessions.



Informations auprès du RPE :

04 58 57 03 81

rpe@cc-peva.fr

La qualité d'accueil du jeune enfant

Depuis 2021, la charte nationale d'accueil du jeune enfant constitue un cadre pour les professionnels de l'accueil. Inscrit dans le code d'action sociale et des familles, il est une référence pour les parents, les assistants maternels, les gardes à domicile et les structures collectives d'accueil du jeune enfant. L'objectif du relais petite enfance est de contribuer à l'amélioration de la qualité d'accueil du jeune enfant. En ce sens, Virginie, Lucie, Emilie et Véronique, animatrices du RPE déclinent les principes de cette charte avec des professionnels dans leur quotidien et accompagnent les familles dans la compréhension de ce document. « 10 principes pour grandir en toute confiance » sont nommés pour rendre « vivante » la charte nationale d'accueil du jeune enfant.





De gauche à droite : Jean-Pierre Amadio, Anne-Cécile Violland, Bertrand Cousin



Le Cluster eau Lémanique a réalisé un important travail de diagnostic pour construire ses fondations, avant de maturer les objectifs de demain. Au tournant décisif de cette 5^{ème} année, ses actions répondent aux multiples défis des usages de l'eau, en impulsant des solutions durables.



Jean-Pierre Amadio (Président)

CLUSTER EAU LÉMANIQUE

le collectif au service de la gestion durable de l'eau

Les missions stratégiques du Cluster eau Lémanique :

- + La mise en réseau des acteurs du grand cycle de l'eau.
- + L'innovation dans les domaines de l'eau et du végétal.
- + La coopération transfrontalière.
- + L'intelligence collective.

Le Cluster eau Lémanique, créé en 2019, est une organisation qui bénéficie d'une dynamique régionale et transfrontalière ainsi que du tremplin de la CCPEVA. Aujourd'hui, ce sont plus de 80 membres publics et privés qui collaborent autour de projets et d'actions et qui s'engagent dans la préservation patrimoniale et l'efficacité de la ressource en eau. Sur son territoire d'intervention, l'eau y est naturellement présente sous toutes formes : eau potable, eau minérale, lacs et marais, neige, eaux thermales, eaux superficielles, souterraines, etc.

Parmi les projets phares en cours :

- Le Lab LEMAN depuis 2021 en partenariat avec l'Agence Spatiale Européenne (ESA) qui consiste à utiliser des imageries satellitaires pour le suivi des zones humides et des dynamiques agricoles, contribuant à

la surveillance de la qualité des écosystèmes aquatiques sur le territoire alpin.

- La pépinière expérimentale de saules labellisée « Végétal Local », où des écotypes locaux de saules permettront l'approvisionnement en végétaux pour les travaux d'entretien de génie végétal dans le cadre de la prévention des risques d'inondation.
- Un réseau de stations météorologiques qui permet d'initier une meilleure connaissance de la zone littorale et donc une meilleure gestion environnementale.
- La surveillance des micropolluants dans les rivières qui vise à identifier les sources potentielles de pollutions dans les cours d'eau se rejetant au lac.

Ces projets reflètent l'engagement du cluster et répondent aux ambitions de la CCPEVA avec comme dernier exemple l'identi-

fication du potentiel hydroélectrique dans le chablais.

Reconnu d'intérêt général, il souhaite renforcer son accompagnement multidisciplinaire et continue d'exporter les savoir-faire locaux sur le plan régional, national et international. « *C'est un cadeau d'anniversaire en avance. C'est la reconnaissance du travail mené et de l'importance qu'est de faire de l'eau un bien commun.* » Bertrand Cousin (Directeur)

Le Cluster eau était d'ailleurs au Forum mondial de l'eau à Dakar en 2022 et se mobilise sur un projet de garanti du « droit à l'eau potable » pour 5 villages du Sénégal. Un exemple de coopération internationale où collectivités et partenaires économiques pourront s'engager pour mieux gérer et partager cette ressource précieuse.



UN TERRITOIRE D'INDUSTRIE *en mouvement*

La communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance a récemment obtenu le label « Territoires d'Industrie » avec le soutien des Papeteries du Léman et de la Société des eaux minérales evian®. Ce dispositif national décliné à l'échelle locale vise à favoriser la collaboration entre élus et chefs d'entreprise pour accompagner les projets de développement industriel.

4 enjeux prioritaires pour le territoire :

- + Accompagner les acteurs économiques dans leur développement, notamment en faveur de la transition écologique et énergétique.
- + Valoriser les compétences et le savoir-faire local.
- + Mobiliser un foncier industriel adapté.
- + Encourager les démarches vertueuses d'économie circulaire et de coopération inter-entreprises.



Initier une démarche d'économie circulaire au sein d'un parc d'activités

Lors du dernier petit-déj' Éco, les acteurs économiques présents ont découvert la nouvelle démarche d'économie circulaire « Entrez dans la boucle ». Expérimentée par le pôle métropolitain du Genevois français, cette démarche sera lancée en septembre 2024 sur les parcs d'activités de Publier et Vongy (en partenariat avec Thonon Agglomération). Pendant 12 à 15 mois, une quarantaine d'entreprises collaboreront pour optimiser les ressources et développer des solutions adaptées à leurs besoins. La première étape consistera en un diagnostic des flux entrants et sortants des entreprises, suivi de recommandations pour une meilleure gestion des ressources. Enfin, une phase collective favorisera la mutualisation et la coopération locale. Les premiers contrats avec les entreprises ont été signés. Une vingtaine de places sont ouvertes pour les entreprises du territoire.

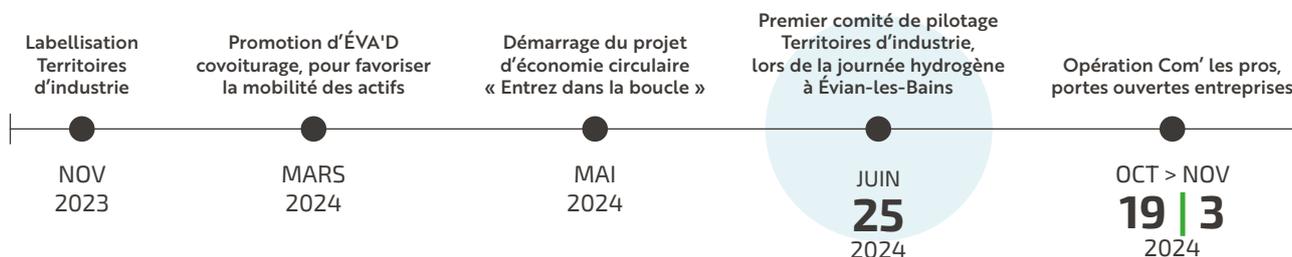


Valoriser les métiers et le savoir-faire local : Com' les pros

Des portes ouvertes entreprises, grand public et gratuites pour tous, seront organisées sur plusieurs territoires de Haute-Savoie du 19 octobre au 3 novembre. Cet événement vise à susciter des vocations et à faire connaître les métiers, notamment industriels. La CCPEVA a rejoint cet événement à succès pour le proposer aux entreprises volontaires. La promotion de l'événement commencera en septembre, pour attirer un large public et mettre en lumière les talents de notre région. Les entreprises qui souhaitent ouvrir leurs portes peuvent s'inscrire en ligne sur cc-peva.fr/com-les-pros.

ÉVAD' covoiturage pour les actifs

La nouvelle application KAROS favorise le covoiturage entre salariés d'une ou plusieurs entreprises pour les trajets quotidiens. Destinée aux habitants et aux personnes travaillant sur le territoire, la campagne de promotion a été réalisée en mars dernier auprès des entreprises. Le trajet est ainsi gratuit pour les passagers et le conducteur reçoit 2€ par voyageur (pour les 20 premiers kilomètres). Pour s'inscrire, il suffit de télécharger l'application mobile Karos et suivre les instructions.



Ce label est une opportunité de collaboration vertueuse entre acteurs privés et publics pour le développement de l'emploi et des compétences métiers. L'engagement des élus locaux et chefs d'entreprise, ces « combattants du quotidien », œuvre pour garantir l'attractivité durable de notre territoire. Il est certain que nos entreprises sauront s'engager dans cette aventure, renforcées par la solidarité et l'esprit collectif.

Jacques Grandchamp, vice-président développement économique et mutualisation à la CCPEVA

Au cœur de la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance, l'eau n'est pas simplement une ressource vitale, elle est le pilier fondateur de son identité. Reconnu par l'UNESCO pour son importance historique et géologique, ce territoire s'est forgé au fil de trois grandes étapes intimement liées à l'action de l'eau.

LA CCPEVA

un territoire d'eau en transition



Il y a environ 245 millions d'années, alors que la Terre arborait un visage méconnaissable, la formation des premières roches marquait le début d'une longue saga. Dans un climat chaud, l'évaporation intense des eaux a donné naissance aux premiers dépôts de sels et de gypse, préfigurant le paysage.

Des millions d'années plus tard, l'évolution des mers a sculpté un océan aux allures caribéennes, berceau des roches sédimentaires qui caractérisent aujourd'hui le territoire. L'avènement des plaques tectoniques a ensuite orchestré la montée des Alpes, emprisonnant entre l'Europe et l'Afrique des sédiments destinés à devenir les sommets majestueux de la région. Enfin, l'action incessante de l'eau sous toutes ses formes, de la pluie aux glaciers, a façonné le paysage actuel, creusant des vallées profondes et sculptant des reliefs uniques.

L'eau est ainsi omniprésente sur le territoire, une ressource naturelle essentielle qui façonne la vie de toutes parts : des rives du Léman, offrant ses plages et ses eaux poissonneuses, jusqu'aux sommets enneigés ornés de lacs d'altitude, en passant par le plateau où l'eau prend sa source pour donner naissance à l'impluvium des eaux minérales evian®, jusqu'à la vallée sillonnée par les eaux vives de la Dranse. Cependant, malgré cette abondance apparente, il est impératif de prendre conscience de la fragilité de cette ressource et de la nécessité urgente d'agir pour sa préservation.

3 QUESTIONS À...

Comment la CCPEVA œuvre pour la préservation de l'environnement local et la gestion responsable de l'eau ?

La communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance s'occupe du grand cycle de l'eau : production et distribution d'eau potable, exploitation et gestion des systèmes d'assainissement collectif et contrôle des installations individuelles. Elle protège les richesses naturelles et la biodiversité, valorise les zones humides, les espaces naturels sensibles et préserve son cadre de vie. Cette mission inclut l'implication dans des initiatives telles que Natura 2000, ainsi que la gestion de ressources précieuses comme l'eau minérale d'Évian et le lac Léman.

Josiane Lei, présidente

Quels sont les projets de la CCPEVA concernant l'eau et l'assainissement ?

La CCPEVA engage de nombreux investissements pour entretenir et moderniser les différents équipements permettant d'une part la distribution d'eau potable dans tous les foyers et d'autre part un traitement performant des eaux usées avant le retour au milieu naturel. Pour l'eau potable, il s'agit avant tout de préserver la ressource en améliorant les rendements de réseaux grâce au renouvellement des canalisations. La CCPEVA anticipe aussi les évolutions liées au changement climatique en assurant des interconnexions entre les différentes communes de notre territoire. Pour l'assainissement, il s'agit de moderniser les stations d'épuration pour les rendre plus performantes. Des extensions ou renouvellements de réseaux permettent aussi d'améliorer la desserte en assainissement collectif.

Régis Bened,
vice-président en charge de l'eau et l'assainissement

Quels sont les défis de la gestion de l'eau sur le territoire ?

La CCPEVA est un territoire d'eaux et de montagne, synonyme d'espace préservé, peut être d'autant plus vulnérable face aux défis climatiques. Les changements sont visibles : un lac qui se réchauffe depuis des décennies, sécheresse record cet été, modification de l'enneigement et ses multiples conséquences, apiculture sous tension, alpages jaunis, biodiversité en souffrance. Nous n'avons plus le temps de débattre des origines de ces dérèglements mais devons agir face à la nécessité de nous adapter. En tant qu'élus locaux, nous prenons soin de nos habitants et défendons l'intérêt général. Nous exerçons des responsabilités clés et notre rôle est essentiel face à l'urgence climatique. C'est pourquoi la CCPEVA œuvre sur les transitions : l'eau et la santé, l'eau et la biodiversité, l'eau et habitat mais aussi l'eau et l'énergie.

Nadine Wendling,
vice-présidente en charge du développement durable et de la transition écologique

Une ressource essentielle pour les écosystèmes

Cette année, bien que les réserves en eau ne montrent pas de diminution, leur répartition inégale reste un problème majeur en raison des variations météorologiques. En hiver, il pleut davantage, mais cette eau ne s'infiltré pas progressivement dans la nature, ce qui cause une sécheresse plus tôt dans l'année. Ces phénomènes augmentent les risques pour la population, comme les inondations, les orages et les glissements de terrain, dus à des pluies abondantes. En été, les précipitations sont moins fréquentes, ce qui complique la gestion de l'eau et menace la biodiversité des zones humides.

L'importance des zones humides

Les zones humides, comme les tourbières, sont des endroits où l'eau est présente presque toute l'année, permettant la formation de tourbe, une matière issue de la décomposition lente des végétaux. La région de la CCPEVA en compte environ 559, couvrant 2,5 % du territoire. Il est crucial de les préserver car, si elles s'assèchent, elles libèrent du carbone.

Les tourbières retiennent l'eau, aident à maintenir les réserves d'eau potable, réduisent les risques d'inondation et stockent du carbone, ce qui aide à réguler le climat. Elles sont aussi riches en biodiversité et précieuses pour la recherche, l'éducation, les loisirs et l'économie. Leur disparition menace de nombreuses espèces.



Entretien certaines zones humides en partenariat avec diverses organisations, par des travaux tels que l'arrachage des jeunes arbres, le broyage et la lutte contre les espèces envahissantes.

Protéger les espèces via les milieux humides du territoire comme les libellules (25 espèces), les chauves-souris, les amphibiens et mêmes des fleurs.

La réserve nationale du Delta de la Dranse

Le Delta de la Dranse, une réserve naturelle de 53 hectares à Publier, abrite une biodiversité remarquable avec près de 800 espèces végétales et 230 espèces d'oiseaux. Elle bénéficie depuis 2023 d'un périmètre de protection.



« L'APIEME est une association créée pour préserver l'environnement et les ressources en eaux du territoire »

Il y a près d'un an, j'ai été élu Président de l'APIEME créée en 1992, une association issue d'un partenariat entre la société evian® et les 13 communes concernées par la ressource en eau naturelle evian®. Nous nous concentrons sur trois objectifs : maintenir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement, préserver les milieux naturels dont les zones humides et accompagner un développement territorial raisonné. Financée aux deux tiers par la société evian® et pour un tiers par les communes dites d'émergences, l'APIEME s'appuie sur une politique de redistribution économique pour accompagner des projets collectifs, notamment pour les communes situées sur l'impluvium qui est la zone d'infiltration de l'eau minérale evian®. Parmi les exemples que l'on peut citer, il y a la « Convention de salage » qui vise à préserver la qualité de toutes les eaux du territoire en diminuant le salage hivernal des routes tout en assurant la sécurité des usagers. Cette convention a été signée entre les communes de l'APIEME, la société evian®, la CCPEVA et le Conseil départemental de Haute-Savoie. En résumé, l'enjeu de cette action est de saler moins, pour saler mieux et ainsi protéger notre environnement.

Renato Gobber, président de l'association APIEME.

Lac Léman : cet écosystème unique à préserver

Le Lac Léman n'a pas subi un brassage complet de ses eaux depuis 2012. Cela peut causer un réchauffement du lac, une mauvaise redistribution des nutriments dans les profondeurs et des difficultés pour l'oxygène de circuler correctement. Afin de protéger ces milieux emblématiques des montagnes, l'initiative « Lacs Sentinelles », a été lancée par Asters et d'autres partenaires. Le but est de mieux comprendre le fonctionnement et les menaces qui pèsent sur ces lacs fragiles afin de mieux les préserver.

Limiter la pollution directe dans le lac grâce à des filtres pour récupérer les résidus d'hydrocarbure présents dans les eaux pluviales issues du ruissellement des routes, mis en place sur certaines zones d'activité comme celle de Publier.



Une ressource riche pour notre identité et notre patrimoine

Au sein de la CCPEVA, l'eau va au-delà de son rôle vital pour devenir un lien social et culturel profondément ancré, façonnant l'identité singulière de notre territoire. Les habitants ont depuis des générations établi des traditions autour du lac, que ce soit pour se ressourcer ou profiter des thermes.

Le Lac Léman demeure un symbole emblématique, inspirant des œuvres artistiques majeures comme les peintures murales de l'abbaye d'Abondance. Nos villes et villages, imprégnés d'une ambiance balnéaire, offrent des expériences uniques.

L'eau influe également sur notre patrimoine, influençant la nature des roches, la formation des sources et ainsi les saveurs des eaux locales. Des activités publiques, comme la visite des anciens lavoirs ou des moulins à eau, permettent aux habitants et aux visiteurs de découvrir cette relation avec l'eau. Dans des lieux emblématiques comme le parc Maxima à Publier, les visiteurs peuvent déguster différentes eaux locales.

Ainsi, l'eau est bien plus qu'une ressource naturelle, elle est le fil conducteur de notre histoire, de notre culture et de notre identité collective.

Préserver l'eau pour préserver nos loisirs

L'eau, source de tant de plaisirs estivaux et hivernaux, joue un rôle crucial dans notre vie quotidienne et nos activités de plein air. Nous devons également être conscients de sa fragilité et de la nécessité de la préserver si nous voulons continuer à profiter de ces loisirs qui font la richesse de notre territoire.

En été, le lac offre un éventail d'activités nautiques, de pêche et de détente sur son littoral ponctué par plusieurs plages : apnée, plongée, paddle... Les plus téméraires peuvent aussi défier les eaux vives de la Dranse ou découvrir les lacs de montagne au cours d'une randonnée.

En hiver, notre territoire se transforme en véritable paradis blanc, offrant des activités telles que le ski alpin, le ski nordique ou les randonnées en raquettes à travers des paysages enchanteurs. Les passionnés de glisse peuvent également profiter des chiens de traîneaux ou des cours de conduite sur glace.

Pour les amateurs de randonnée, le Sentier de l'eau ou le sentier GRP® du Littoral du Léman offrent des itinéraires exceptionnels, permettant de découvrir la

beauté de nos paysages montagneux et lacustres tout en apprenant sur l'importance de l'eau en montagne.

En somme, notre territoire regorge de trésors naturels et d'activités variées, tous liés de près ou de loin à l'eau, cette ressource vitale qu'il nous incombe de protéger et de préserver pour les générations futures.



« Nous partageons notre passion pour cette ressource précieuse »

En tant que directrice du Géoparc, je suis fascinée par le rôle essentiel de l'eau dans notre territoire. Elle a façonné nos paysages et continue de jouer un rôle central dans nos activités, du ski aux eaux minérales. Nos paysages évoluent constamment, que ce soit au bord du Léman ou en montagne : les cours d'eau avec leurs lits en mouvement, ou encore les lacs qui se transforment dans le temps en zones humides.

Nous avons aménagé plusieurs sites, comme le marais du Maravant, le lac des Plagnes, l'alpage de Bise et le panorama de Champeillant pour permettre aux visiteurs d'en apprendre davantage sur l'eau. Avec des panneaux d'information et des circuits, nous partageons notre passion pour cette ressource précieuse et son importance dans notre patrimoine avec tous ceux qui nous rendent visite.

Sophie Justice, directrice du Géoparc du Chablais.



Effectuer chaque année un dénombrement floristique et faunistique : des lynx, des chouettes...

Participer chaque année aux journées du patrimoine de pays et des moulins (21, 22, 23 juin 2024 sur le thème « L'eau, utile à tous »).

Conscientiser le plus grand nombre (élus, habitants, scolaires) sur les enjeux climatiques, avec l'intervention d'experts comme la glaciologue Heidi Sevestre.

Une ressource précieuse et vitale

L'eau est une ressource précieuse qui joue un rôle vital dans notre quotidien, répartie entre divers usages essentiels. Dans le secteur agricole, elle est utilisée pour l'irrigation des cultures, représentant une part significative de la consommation d'eau.

Dans l'industrie, l'eau est nécessaire pour les processus de fabrication, le refroidissement des machines et la production d'énergie. Les citoyens utilisent également l'eau pour des besoins domestiques tels que la consommation alimentaire, l'hygiène et d'autres utilités indispensables au quotidien.

La répartition équilibrée et durable de cette ressource est cruciale pour assurer la sécurité alimentaire, le développement industriel et le bien-être de la population, tout en préservant les écosystèmes aquatiques et en répondant aux défis posés par le changement climatique.



« Au-delà de son rôle de financeur, l'agence de l'eau joue un rôle d'accompagnateur »

Il est toujours passionnant de voir une communauté de communes comme celle de la CCPEVA considérer le sujet de l'eau avec une telle détermination.

Au-delà de son rôle de financeur, l'agence de l'eau joue un rôle d'accompagnateur et permet aux acteurs de passer à l'action pour la restauration de l'environnement et du cycle de l'eau. Nous soutenons par exemple les travaux de restauration de la rivière de la basse Dranse, menés par le SIAC* dans le cadre de la compétence GEMAPI** de la CCPEVA. Le territoire présente un état des eaux plutôt bon mais reste confronté à de nombreux défis. Identifier les leviers d'action est essentiel pour ne plus seulement réparer mais anticiper les dommages à venir (manque d'eau en été, aléas brutaux et violents qui engendrent des crues).

La stratégie en eau de la CCPEVA et son schéma directeur en eau potable et assainissement, sont l'occasion de poursuivre une collaboration avec l'agence de l'eau et de déployer un programme d'actions ambitieux sur la gestion de la ressource.

Nicolas Alban, directeur de la délégation de Lyon, à l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Que faire pour la préserver ?

En période de sécheresse, professionnels et particuliers doivent limiter leur consommation d'eau, et chacun peut contribuer en adoptant des gestes simples au quotidien.

Très engagés sur la question de la ressource en eau, l'APIEME et le CPIE Chablais-Léman ont lancé un **dispositif d'aide pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie** à installer chez vous.

Il s'agit d'une action financée par l'agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. La **prise en charge est de 70 %** dans la limite de 150 €. **Ce dispositif est valable jusqu'au 30 septembre 2024.**



Réaliser des travaux d'interconnexion des réseaux d'eau potable entre Publier et Marin (2024).

Changer les compteurs depuis 2023.

Rechercher les fuites d'eau sur les réseaux.

Initier une étude sur la réutilisation des eaux usées à la sortie des stations d'épuration.

S'engager dans le défi Amorce pour réduire de 10% la consommation sur les bâtiments communaux et intercommunaux.

← Réaliser des travaux sur la basse Dranse en partenariat avec le SIAC.

*Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais

** Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

L'eau, c'est aussi la santé

L'eau est essentielle à la santé et à la vie humaine. L'accès à l'eau et à l'assainissement est un droit reconnu par l'ONU. En moyenne, une personne utilise 150 litres d'eau par jour. Mais avec la croissance démographique et les changements climatiques, la demande en eau devrait augmenter de 20 à 30% d'ici 2050, selon le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). Cela mettra sous pression les ressources disponibles et risque de causer des pénuries. Il est crucial de sensibiliser à la préservation de l'eau, de mettre en place des politiques de gestion durable, d'investir dans les infrastructures, de trouver des solutions innovantes et de coopérer internationalement pour assurer un accès équitable.

Des mesures immédiates sont nécessaires pour gérer la consommation d'eau et protéger les écosystèmes aquatiques tout en faisant face aux défis du changement climatique.



« La santé et l'humain, la santé et la biodiversité, la santé et l'eau »

Le principe « Une seule santé » consiste en une approche intégrée et unificatrice qui vise à équilibrer et à optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes. Il s'agit notamment de répondre au besoin collectif en eau potable, accessible et de qualité.

Anne-Cécile Violland, Présidente du Groupe Santé-environnement (GSE).



Signer prochainement un contrat local de santé pour engager la collectivité.



SEPT.
20



Siège de la CCPEVA, Publier

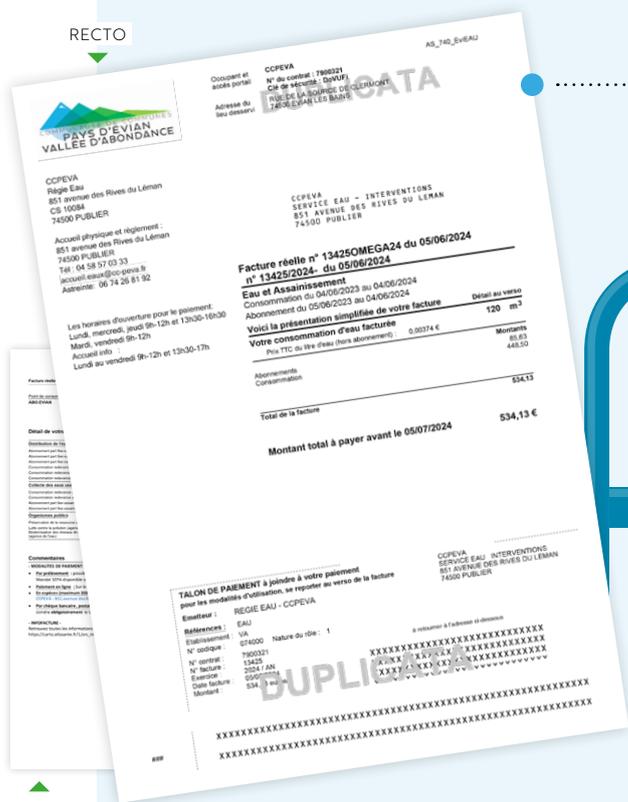
La communauté de communes s'engage résolument à préserver et gérer efficacement la ressource en eau, essentielle à la vie et à l'économie locale. Informer et sensibiliser les habitants sur l'importance de cette ressource précieuse est une priorité.

Dans les années à venir, la CCPEVA mettra en œuvre une stratégie ambitieuse visant à développer et optimiser le cycle de l'eau, garantissant ainsi sa disponibilité et sa qualité pour les générations futures.

Ensemble, par des actions responsables et une gestion rigoureuse, nous assurerons la pérennité de cette ressource vitale.

COMPRENDRE ma facture d'eau

Payer l'eau du robinet ne signifie pas acheter l'eau elle-même, mais plutôt les services qui la rendent potable et accessible. En effet, derrière chaque goutte qui coule de nos robinets, il y a un processus complexe de traitement, de distribution et de dépollution des eaux usées. Ces services sont financés par les factures d'eau payées par les consommateurs, contribuant ainsi au maintien d'un approvisionnement en eau de qualité.



Répartition du prix de l'eau sur la base d'une facture de 120 m³/an (foyer type de 4 personnes)

Prix d'un m³ d'eau : 5,10 € TTC

36 %

Dédié à l'assainissement

9 %

Dédié à l'abonnement assainissement

34 %

Dédié à l'eau potable

8 %

Dédié à l'abonnement eau potable

10 %

Dédié aux redevances agence de l'eau

3 %

Dédié à la TVA

Les charges supportées par la CCPEVA pour les services de l'eau et de l'assainissement

LES AGENTS À VOTRE SERVICE

26
Dédiés à l'exploitation eau

15
Dédiés à l'exploitation assainissement

4
Dédiés à la mutualisation eau / assainissement

8
Dédiés à la gestion des abonnés eau / assainissement

14 %

Charges de personnel

19 %

Charges générales (électricité, maintenance, assurances...)

3 %

Redevances agence de l'eau

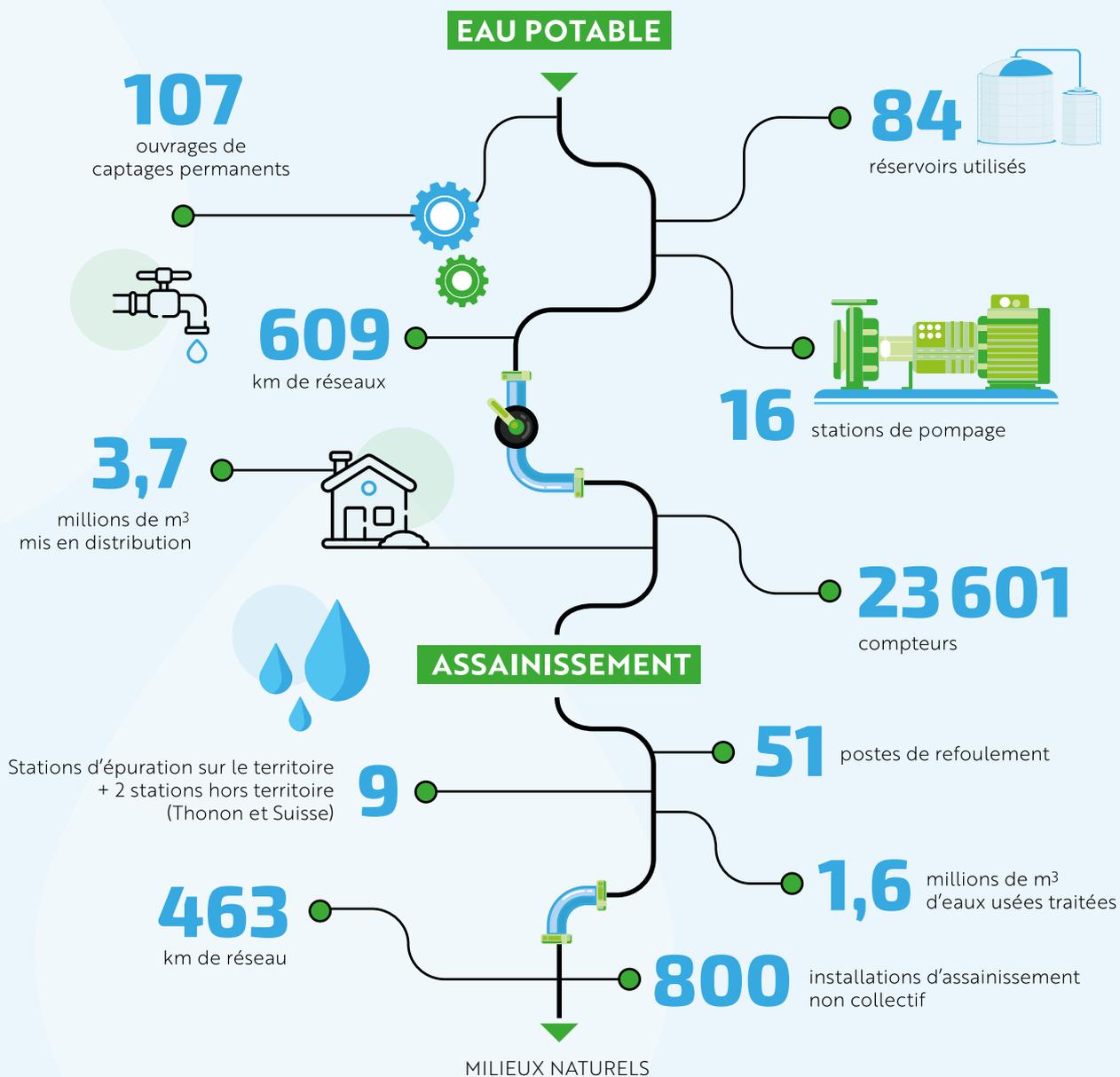
18 %

Autres charges (amortissement, emprunt...)

46 %

Investissements travaux, entretien sur les équipements...

Le petit cycle de l'eau sur le territoire



La chasse aux fuites d'eau

En 2023, 115 réparations ont été réalisées pour environ 800 000 € de travaux.



« Nous assurons un suivi constant de l'eau et de nos infrastructures d'assainissement afin de garantir la sécurité et la qualité de l'eau. Notre service est opérationnel 24h/24, 7j/7, 365j/an. »

Aude Landry,
adjointe eau potable
secteur plateau



+ d'info :

Valoriser le potentiel solaire sur le territoire

La CCPEVA lauréate d'un appel à projet visant à accompagner ses communes membres

Pour atteindre l'objectif national de neutralité carbone à horizon 2050, le développement du photovoltaïque semble incontournable. L'un des leviers de son déploiement repose sur la mobilisation des collectivités territoriales et le développement d'installations sur le patrimoine public : toitures des bâtiments et ombrières des parcs de stationnement.

Désignée lauréate pour valoriser le potentiel solaire, la CCPEVA et ses communes membres sont accompagnées depuis le mois de mai d'un chargé de mission dédié. Son rôle est de piloter l'intégralité des études de faisabilité ciblées sur le patrimoine public propice à la réalisation d'installations photovoltaïques. Des études indispensables à la prise de décision des collectivités et au développement d'installations.



1 conférence des maires
présentation des bâtiments éligibles par commune

Développement des énergies renouvelables



La CCPEVA accompagne les communes

La CCPEVA, coordinatrice de la transition écologique et du développement des énergies renouvelables, a accompagné ses 22 communes dans l'identification de leurs zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelable. En avril dernier, les communes ont participé à un atelier sur l'identification de ces zones et leur saisie sur le portail cartographique national. À la suite de cette rencontre et grâce aux outils présentés :

13 communes ont déjà identifié des zones d'accélération en mai 2024

*La loi APER (accélération de la production d'énergies renouvelables) du 10 mars 2023 vise à accélérer le développement des énergies renouvelables pour lutter contre le changement climatique et préserver la sécurité d'approvisionnement de la France en électricité.

Vos travaux doivent respecter les règles d'urbanisme en vigueur et sont soumis à des demandes d'autorisation en mairie sous peine de sanction.

Urbanisme : qui fait quoi ?

La gestion des dossiers d'urbanisme est une collaboration entre les mairies et la communauté de communes. Les mairies sont compétentes dans les choix d'aménagement de leur territoire, l'élaboration de leur règlement d'urbanisme (PLU), la délivrance des autorisations et le contrôle de la conformité des travaux réalisés. Sur le territoire, 17 communes confient l'instruction des demandes d'autorisation de travaux au service instructeur de la communauté de communes, qui apporte son expertise technique et juridique, mutualise les ressources pour une expertise complète et gère la dématérialisation des dossiers pour une meilleure efficacité.

Les étapes à suivre pour des demandes d'urbanisme :

ÉTAPE 1 Préparation du dossier

Le demandeur rassemble les documents nécessaires pour la demande d'urbanisme (plan de situation, plan de masse...)



ÉTAPE 2 Dépôt du dossier en mairie

La mairie vérifie la complétude des dossiers déposés par les habitants. Elle transmet ensuite les dossiers complets au service instructeur de la communauté de communes.

ÉTAPE 3 Phase d'instruction

La communauté de communes instruit les demandes d'autorisation (permis de construire, démolir...). Elle consulte les services nécessaires pour une analyse approfondie (juridique, urbanistique et paysagère). Le service instructeur envoie ensuite ses propositions de décisions à la mairie.

ÉTAPE 4 Notification de décision



Le maire signe les autorisations d'urbanisme et la mairie notifie les décisions (acceptation ou rejet) aux demandeurs.

ÉTAPE 5 Suivi des travaux

La mairie veille à la conformité des travaux avec les autorisations délivrées. Elle répond aux éventuelles demandes d'information ou modifications des administrés.



Si nécessaire, les services communaux consultent l'architecte-conseil du CAUE. Il intervient en accompagnement des élus en enrichissant leurs prises de décisions sur les sujets de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage et sur la bonne intégration du projet dans son environnement.

SENSATIONS GARANTIES

avec la via ferrata des Saix en Miolène



À la limite d'Abondance et de La Chapelle d'Abondance, cette paroi exposée plein sud offre un parcours de 900 m divisé en 3 tronçons pouvant ou non être enchaînés. Le 1^{er} tronçon est facilement accessible aux débutants. Les 2^{ème} et 3^{ème} tronçons présentent de nombreux passages athlétiques et sont donc réservés aux ferratistes accomplis ou très bien encadrés. Trois échappatoires permettent la sortie et le retour par la partie supérieure.



Départ : accès en 15 min depuis le parking en bordure de la RD22 à l'entrée de La Chapelle d'Abondance, au pied de la carrière, suivre le « sentier du menhir » en forêt direction Abondance.



Temps de parcours (montée et descente) : de 3h à 5h
1^{er} tronçon : 1h • 2^{ème} tronçon : 1h45 • 3^{ème} tronçon : 2h30
Temps de retour : entre 30 et 45 min



Longueur : 900m
Dénivelé positif : + 220 m



Public : Pour adultes et enfants de minimum 1m 40
Difficulté : AD+, TD, TD



CONSEILS

- + Équipez-vous au départ de la via ferrata.
- + Soyez prudent, respectez le sens de l'itinéraire et ne sortez pas des sentiers balisés.
- + Tenez compte des conditions météo avant de vous engager.
- + Emportez de l'eau et de quoi grignoter.
- + Portez une tenue adaptée, notamment de bonnes chaussures.
- + Respectez la faune et le flore.



RECOMMANDATIONS

Il existe un **risque mortel à s'engager dans une via ferrata sans matériel spécifique et sans la parfaite connaissance de son utilisation** et des techniques de profession de l'escalade. Les chocs consécutifs à une chute sont extrêmement violents. **L'utilisation de longes avec absorbeur de choc est obligatoire.**

Vous pratiquez cet itinéraire sous votre propre responsabilité.

Accès gratuit. Pour les non-initiés, il est fortement recommandé d'être accompagné par un guide.

ÉVA'DÉLO : profitez de l'offre libre-service pour vous balader cet été !

fredo



Location en Libre-Service effectuée via l'application Fredo, disponible sur Android et Iphone.

📍 Où trouver des vélos ?

Environ 40 vélos répartis en trois stations : Évian-les-Bains, Publier et Saint-Gingolph

Tarifs avantageux : 7€ à 20€ selon la durée de location choisie (max. 2 jours).

Comment ça marche ?

- 1 Téléchargez l'application Fredo, créez votre profil et suivez les instructions.
- 2 Localisez les vélos disponibles aux stations.
- 3 Une fois sur place, suivez les instructions du panneau pour récupérer votre vélo.



Attention : reposez le vélo dans la même station de libre-service. Une brochure est disponible à la boutique ÉVA'D (Place de la Porte d'Allinges, 74500 Évian-les-Bains).

Le petit-déj' Éco de la CCPEVA

Le directeur général de la société Actini à Maxilly-sur-Léman, M. Yann Puppin, a accueilli, en avril dernier les participants du petit-déj' Éco organisé par la CCPEVA. Ce temps convivial permet aux entreprises et élus du territoire de tisser des liens en discutant des actualités du secteur tout en abordant les problématiques des entreprises.

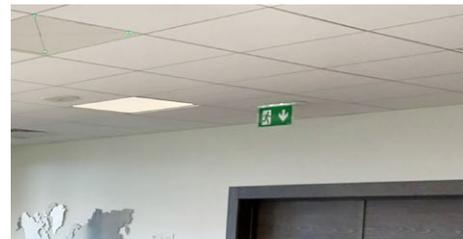
La collectivité a ainsi pu présenter les deux initiatives destinées aux entreprises qui se déploieront à partir de septembre prochain :

- « Entrez dans la boucle » la démarche de coopération locale et d'économie circulaire pour mutualiser les ressources inter-entreprises.
- « Com les pros » : l'événement qui invite le public à visiter (sur réservation) diverses entreprises de secteurs variés pour rencontrer des professionnels passionnés et explorer leurs métiers et leurs histoires.

Tenerdis, le pôle de compétitivité de la transition énergétique en Auvergne-Rhône-Alpes a évoqué les solutions possibles pour la décarbonation, les économies d'énergie et le déploiement du photovoltaïque pour les acteurs économiques.

+ 40
participants

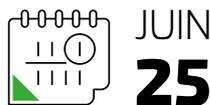
3
initiatives
présentées



L'hydrogène au service des territoires de montagne

Le 25 juin, la CCPEVA, en partenariat avec le projet Interreg Alpine Space AMETHyST, a invité une centaine d'acteurs privés et publics à partager leurs interrogations, leur réflexion, solutions sur l'hydrogène au service des territoires. Une journée riche en réflexion sur l'usage de l'hydrogène, les solutions, mais aussi ses limites grâce à des retours d'expériences et des démonstrations. Un groupe de travail a également initié une réflexion sur les écosystèmes lacustres sur le lac Léman.

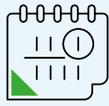
Journée organisée par :



Avec le
1er
comité de pilotage
Territoires d'industrie



Fête du relais petite enfance



JUIN
08

Destinées aux familles et enfants dès le plus jeune âge.
De 9h30 jusqu'à 13h avec pique-nique.

Animations :

- + Immersion avec des ateliers « nature » initiés par Wild Child avec une sensibilisation à 11h (moment réservé aux adultes) sur les bienfaits de la nature.
- + Ateliers « À la rencontre de Turner » par une médiatrice culturelle.
- + Atelier « Quand les livres nous parlent d'art ».

+ de 30 enfants sur la journée

La CCPEVA présente sur les événements du territoire

Troc des cultures à Publier



MAI
05

- + Stand « Préserver la biodiversité au jardin » avec notre service biodiversité : conseils sur la construction de différents nichoirs (oiseaux, chauve-souris, insectes, hérissons...) et jeux découverte.
- + Stand « Trier et composter » avec notre ambassadeur du tri : Sensibilisation au tri et recyclage de tous les déchets et biodéchets.

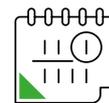


Festi' Léman Stand CCPEVA

Présentation des actions de la CCPEVA sur les thèmes : extension des consignes de tri, tri des biodéchets, animations et visites patrimoine, Campus connecté du Léman, Mobilité ÉVA'D, France services et biodiversité.

Jeux découverte, quizz et concours.

Nombreux lots gagnés : Guides « zéro déchet », livres et visites/animations du patrimoine.



MAI
18 | 19

200
visiteurs par jour

Rappel sur le tri des biodéchets

La collecte des biodéchets alimentaires est une alternative aux composteurs individuels dans les milieux urbains, destinée exclusivement aux déchets organiques issus de notre consommation alimentaire.



+ Les secteurs actuellement concernés :

Évian-les-Bains : route de la Détanche et route du Bennevay,
Neuvecelle : rue de l'OPAC, avenue de Milly et avenue du Forchex, **Publier** : rue des Châtaigniers et impasse de la Poste. L'expérimentation de ce nouveau mode de collecte sera progressivement déployée en milieu urbain.



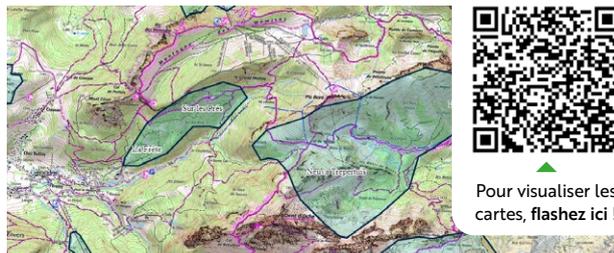
Ambassadeurs du tri : 04 58 57 03 00
spgd@cc-peva.fr

Zones de présence de chiens de protection de troupeaux

2 cartes géographiques du territoire sont disponibles en téléchargement sur notre site internet et recensent les zones de présence des chiens de protection de troupeaux.

+ Secteur Bernex - Dent d'Oche-Bise / Mont de Grange

Lorsque vous rencontrez ces chiens de protection en montagne, il est important d'adopter des comportements appropriés pour assurer votre sécurité et celle du troupeau.



Pour visualiser les cartes, flashez ici !



Retrouvez les 2 cartes sur cc-peva.fr
(rubrique actualités)

Sauvegarde des vergers patrimoniaux

Dans le cadre de son action de sauvegarde des vergers patrimoniaux, la CCPEVA s'engage pour la plantation d'arbres de variétés anciennes typiques du territoire.

Aujourd'hui en forte régression, ces arbres ont une importance particulière car ils permettent à la biodiversité de se nourrir et de se cacher.

750

 arbres plantés depuis 2021

Afin d'obtenir une aide financière pour la plantation d'arbres fruitiers, il vous est possible de signer une convention selon deux conditions :

- + s'engager à planter entre cinq et dix individus
- + sur une parcelle située sur le territoire



Pour en savoir +
cc-peva.fr
environnement@cc-peva.fr

Transport scolaire : nouveauté 2024/2025

+ Nouvelle carte de transport pour la rentrée scolaire

Cette carte sera à conserver pendant toute la scolarité et l'enfant devra valider son titre de transport à chaque montée, en respectant le circuit affecté lors de son inscription.

+ Encore plus de sécurité

Rappel

Les circuits scolaires fonctionnent à raison d'un aller-retour par jour. (Horaires adaptés aux établissements scolaires de rattachement et non modulables).





AGENDA

Les animations patrimoine de l'été !



Infos, tarifs et inscription sur boutique.paysdevian-valleedabondance.com

Il est possible de réserver jusqu'à la dernière minute par le biais de la boutique en ligne. Les médiateurs ne peuvent en aucun cas accepter de règlement en espèces.

Si la jauge de la visite est complète, le médiateur est en droit de refuser des visiteurs. Dans le cas où la visite est complète, la réservation en ligne n'est plus possible.

+ SAINT-GINGOLPH, UN VILLAGE FRONTIÈRE NEW

Mardis 16 et 30 juillet, 13 et 27 août de 10h à 11h30.

📍 Office du tourisme, Saint-Gingolph.

+ VEILLÉE AU COR DES ALPES NEW

Vendredis 12 et 26 juillet, 2 et 23 août de 17h30 à 19h.

📍 Office de tourisme, Bernex (départ en covoiturage).

+ À LA DÉCOUVERTE DES BASSINS ET LAVOIRS DE CHAMPANGES

Mardis 16 et 30 juillet, 13 et 27 août de 10h30 à 12h.

📍 Mairie, Champanges.

+ RÉCITS D'UN VILLAGE DE MONTAGNE AU BORD DU LAC NEW

Vendredis 19 juillet, 2 et 16 août de 10h à 12h30.

📍 Église, Lugrin.

+ GR5 : SUR LA ROUTE DES GRANDES ALPES NEW

Vendredi 23 août de 10h à 17h.

📍 Mairie de Vacheresse, covoiturage jusqu'au point de départ.



Retrouvez toutes les animations du Pays d'art et d'histoire sur cc-peva.fr

UNE EXPÉRIENCE GRAPHIQUE IMMERSIVE, sur le nouveau site internet de l'office de tourisme intercommunal



Une expérience graphique qualitative et harmonisée à tous les niveaux de navigation, pour se projeter dans l'univers de marque : Lemans Mountains Explore.

+ Une nouvelle identité pour valoriser l'offre économique et touristique du territoire.

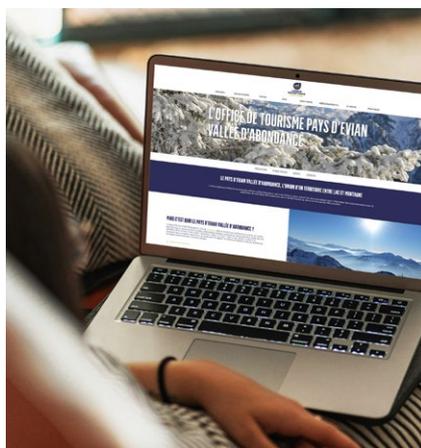
+ Mobile First : un affichage optimisé pour chaque type d'écran.

+ Votre séjour et vos activités se réservent en quelques clics pour préparer et réserver votre séjour en ligne de A à Z.

+ Des services additionnels pour

faciliter l'organisation de votre séjour : webcams, météo, plan des pistes, enneigement en temps réel...

+ Les bons plans et les meilleures adresses sélectionnées pour vous.



Et encore bien d'autres fonctionnalités :

Cap sur l'éco-durabilité avec des pages dédiées à l'environnement et aux bonnes pratiques pour préserver la montagne et les lacs de demain.

+ Traduit en anglais et en neerlandais

+ Accessibilité optimisée pour les personnes en situation de handicap

www.lemans-mountains-explore.com

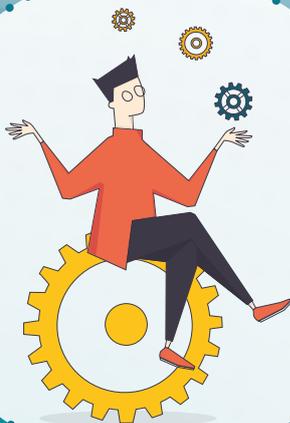


COM'les PROS



Du 19 octobre au
3 novembre 2024

OUVREZ LES PORTES DE VOTRE ENTREPRISE




Un événement
sur 6 territoires

Pour s'inscrire,
flashez juste ici

